

# Conseil de juridiction

L'IA s'invite dans le prétoire

Enjeux de confiance  
Métamorphose des métiers

*Vendredi 29 mai 2026*



# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Programme

10h00- Table ronde introductive  
" IA et Justice: définitions, craintes et cadre"

11h00- Table ronde n°1  
"L'IA et la confiance dans la construction de la décision de Justice"

Buffet déjeunatoire dans les jardins

14h00- Table ronde n°2  
"Métamorphose des métiers du droit: quels défis?"

15h00- Table ronde n°3  
"IA et responsabilité: quels enjeux?"

16h00- Conclusion



# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table ronde introductive

## "IA et Justice: définitions, craintes et cadres"

Modérateur: Monsieur Fabrice BELARGENT, procureur général



**Mme Elise FARGE-DI-MARIA** - Directrice de programme IA, secrétariat général du ministère de la Justice

**Mme Marie HENAULT**- Docteure en physique, ingénieure de recherche à l'université d'Orléans

**M. Narendra JUSSIEN** - Sous préfet de Montargis

**Mme Stéphanie MAUCLAIR**- Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans

**M. Philippe PENIELLO**- Président du conseil des prud'hommes de Tours

**Me Antoine VOLLET**- Bâtonnier du barreau d'Orléans

**Échanges  
avec le  
public**

# L'IA s'invite dans le prétoire

*Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

## Table ronde introductive

### “IA et Justice: définitions, craintes et cadres”

Modérateur: Monsieur Fabrice BELARGENT, procureur général



#### 1-Présentation scientifique de l'IA- définition, fonctionnement

**Mme Marie HENAULT-** Docteure en physique, ingénieure de recherche à l'université d'Orléans

**M. Narendra JUSSIEN -** Sous préfet de Montargis

# 24H AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : VOTRE QUOTIDIEN

## LE MATIN (EN ROUTE)



**RECONNAISSANCE FACIALE :**  
Déverrouillage sécurisé du smartphone



## LA JOURNÉE (AU CABINET)



**FILTRE ANTI-SPAM ET CLASSEMENT EMAILS :**  
Priorisation de la boîte de réception



**NAVIGATION GPS & TRAFIC TEMPS RÉEL :**  
Optimisation d'itinéraire



**RECOMMANDATION DE MUSIQUE / PODCAST :**  
Playlists personnalisées



**AIDE À LA RÉDACTION & RELECTURE SÉMANTIQUE :**  
Correction et suggestions de style



**RECHERCHE JURIDIQUE SÉMANTIQUE :**  
Trouver des précédents et articles pertinents



## LE SOIR (À LA MAISON)



**RECOMMANDATION DE FILMS / SÉRIES :**  
Suggestions basées sur vos goûts



**ASSISTANT VOCAL ET DOMOTIQUE :**  
Commande d'éclairage et température



**SÉCURITÉ BANCAIRE ET DÉTECTION DE FRAUDE :**

Alertes de transactions suspectes en direct

+ GAIN DE TEMPS + PRÉCISION + SÉCURITÉ

# LES CONCEPTS CLÉS DE L'IA GÉNÉRATIVE AUJOURD'HUI



## LLM (GRAND MODÈLE DE LANGAGE)

Réseau de neurones entraîné sur d'immenses quantités de données pour comprendre et générer du langage.

- GPT, Llama, Claude



## PROMPT (L'INVITE)

Instruction, question ou commande fournie à l'IA pour obtenir une réponse spécifique.

- La clarté est essentielle

Tweet | =, & S,  
br | é' | mots | -  
umds | t | !, ,, +  
syllabe) | > , /  
par | "IA. | ~ | ....

## TOKEN (LE JETON)

L'unité fondamentale de traitement de texte (mot, caractère, syllabe) analysée par l'IA.

- L'IA lit et écrit par fragments



## CONTEXTE (LA FENÊTRE DE CONTEXTE)

La quantité d'informations (tokens) que l'IA peut "garder en mémoire" lors d'une interaction.

- Important pour la cohérence globale

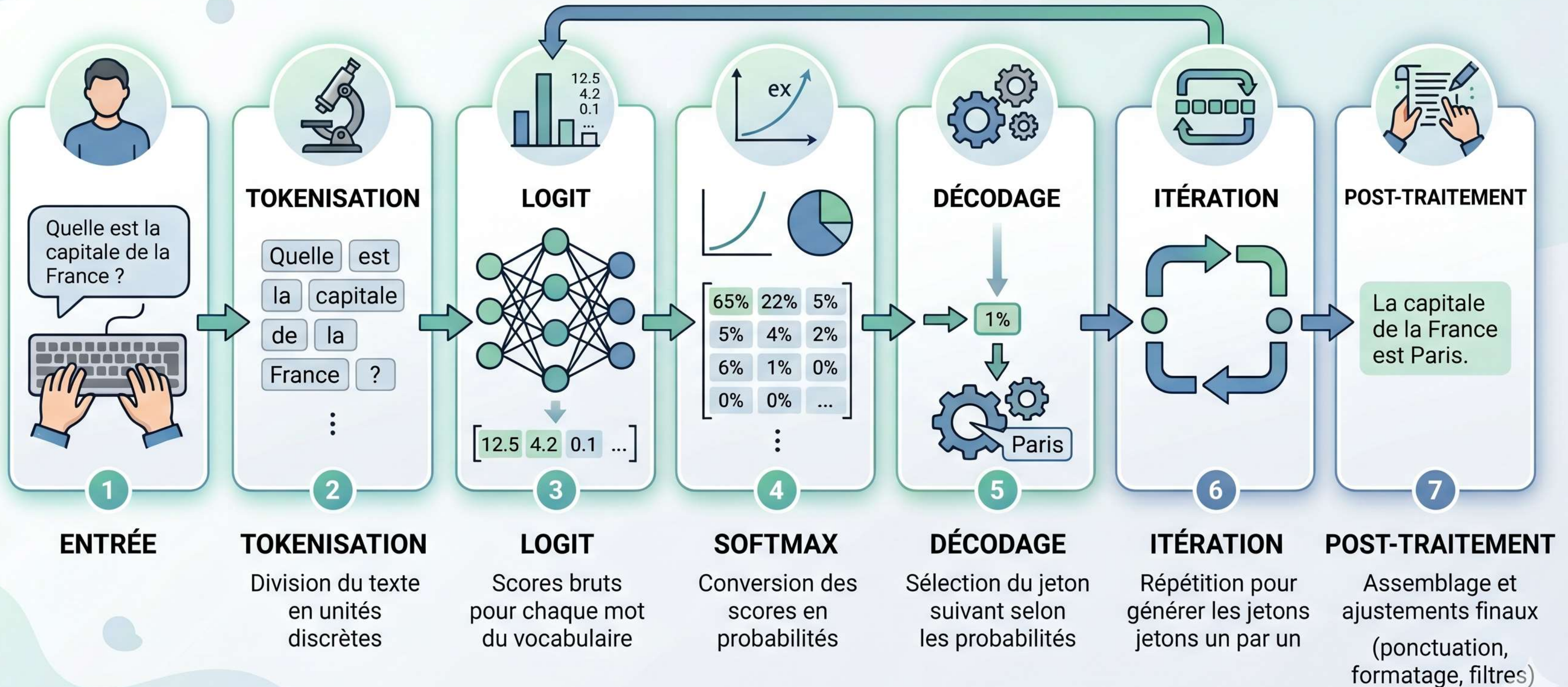


## RAG (GÉNÉRATION AUGMENTÉE PAR LA RÉCUPÉRATION)

Technique permettant à l'IA d'interroger des sources externes fiables pour enrichir et vérifier sa réponse.

- Moins d'hallucinations, plus de fiabilité

# LE PROCESSUS DE BASE D'UNE INTERACTION AVEC UN LLM



# Les biais algorithmiques - L'IA n'est pas neutre

L'IA reproduit, amplifie et dissimule des discriminations — sans jamais le signaler.

## BIAIS DE DONNÉES



**L'IA apprend les erreurs du passé et les répète.**

Elle est entraînée sur des corpus historiques qui reflètent les inégalités passées. Elle les reproduit mécaniquement, à grande vitesse et à grande échelle.

### ANALOGIE

*Un juge formé uniquement sur les décisions de 1950 reproduirait les préjugés de l'époque.*

### CAS RÉEL — COMPAS

*L'algorithme classait les défendeurs noirs à haut risque de récidive deux fois plus souvent que les blancs, à tort.*

*ProPublica, 2016 — 7 000 cas en Floride*

## BIAIS DE LANGUE



**Le droit français est sous-représenté dans les données d'entraînement.**

Les grands modèles sont entraînés à 80–90 % en anglais. Les réponses sur le droit français sont statistiquement moins fiables que sur le droit anglo-saxon.

*L'outil que vous utilisez a été construit pour un autre système juridique.*

*Dubey et al., « The Llama 3 Herd of Models », 2024*

## BIAIS DE COMPLAISANCE



**L'IA ne vous dira jamais spontanément que vous avez tort.**

Elle est entraînée à plaire. Elle acquiesce si le prompt oriente la réponse. Elle ne joue jamais l'avocat du diable.

*« N'est-ce pas que cet arrêt conforte ma thèse ? » → l'IA dira oui, même si l'arrêt dit le contraire.*

*→ Un greffier qui dit toujours oui au magistrat, même quand il a tort.*

# Effets psychosociaux - Ce que l'IA fait aux professionnels

Ces effets sont documentés, mesurés, observés dans les hôpitaux, les tribunaux et les universités.

● Ces biais ne restent pas dans la machine, ils entrent dans la tête des professionnels qui l'utilisent. C'est là que ça devient vraiment préoccupant.

## ! AUTOMATISATION des BIAIS

7%

des experts ont abandonné une évaluation correcte après une recommandation erronée de l'IA

Sous charge cognitive élevée, le cerveau délègue à l'outil qui s'exprime avec assurance, même quand il a tort. Le contexte exact d'une audience en fin de journée ou d'un délibéré sous pression.

*Rosbach et al., 2024 — pathologistes experts*

## ↓ ATROPHIE DU RAISONNEMENT

**Le muscle se perd quand on délègue trop tôt.**

À force de déléguer l'analyse, la capacité de raisonnement autonome s'érode progressivement, insidieusement sur des mois.

*Dans MINERVE (UO / France 2030) : les étudiants obtiennent une réponse parfaite sans avoir construit le raisonnement. Dans 5 ans, ils seront juristes.*

## 👤 DÉSHUMANISATION

**La décision perd sa dimension humaine.**

Dans les décisions qui touchent des humains, garde d'enfant, détention, expulsion, l'algorithme dépersonnalise l'acte de juger.

*Si le justiciable apprend que son dossier a été résumé par une IA avant d'être lu par le juge, comment réagit-il ? (CEPEJ, Charte éthique, 2018)*

## 👁️ ILLUSION DE NEUTRALITÉ

**Un outil perçu neutre mais biaisé est le plus dangereux.**

L'IA est perçue comme objective parce qu'elle n'a pas d'émotion visible. On lui fait confiance davantage qu'à un collègue, à tort.

*La machine ne hausse pas les épaules. Elle affirme avec la même assurance, vraie ou fausse. Lien direct avec les biais de données et de complaisance.*

# L'empreinte environnementale - Du geste individuel au territoire

Derrière chaque requête : de l'eau, de l'énergie, une infrastructure physique.



## UNE CONVERSATION

**500 ml**

d'eau potable

Un échange de 20 questions avec une IA, l'équivalent d'une bouteille de 50 cl consommée pour refroidir les serveurs.

*Making AI less thirsty - Communications of ACM*



## UNE JOURNÉE MONDIALE

**2,5 Md**

de requêtes / jour

ChatGPT seul. Soit l'énergie nécessaire pour recharger 12 000 voitures électriques chaque jour.

*OpenAI via Axios, 2025*



## UN MOIS D'ENTRAÎNEMENT

**34,5 M**

de litres d'eau

GPT-4 / Iowa, juillet 2022. Soit 6 % des capacités hydriques de Des Moines en un mois. La ville a prévenu Microsoft qu'elle refuserait tout nouveau datacenter.

*West Des Moines Water Works / AP News, 2022*



## UNE ANNÉE MONDIALE

**415 TWh**

d'électricité en 2024

Équivalent de la consommation électrique totale de la France. En hausse de +12 % par an depuis 5 ans.

*Agence Internationale de l'Énergie, rapport 2025*

**Ce ne sont pas des raisons de refuser l'IA mais des raisons de l'utiliser avec discernement, proportionnellement à ce qu'on attend vraiment de la réponse.**

Projection 2030 (AIE) : 945 TWh - équivalent de la consommation totale du Japon · L'IA représentera jusqu'à 50 % de la demande des datacenters.

# Ce que ces risques changent pour vous - les 3 règles absolues

Ces risques ne sont pas une raison de ne pas utiliser l'IA. Ce sont les raisons pour lesquelles son usage doit être éclairé et jamais aveugle.

1

## Vérifier toute référence juridique dans la source primaire

L'IA hallucine avec assurance — elle peut inventer un arrêt, une date, un numéro de dossier. Toute citation produite par l'IA doit être vérifiée dans Légifrance ou Judilibre avant tout usage professionnel.

### EXEMPLE

*Mata v. Avianca, 678 F.Supp.3d 443 (S.D.N.Y. 2023) — 6 décisions fictives déposées devant le tribunal. Juge Castel : amende de 5 000 \$ et sanctions disciplinaires pour les avocats.*

2

## Zéro donnée identifiante dans un outil IA public

Soumettre un dossier avec noms de parties, numéro d'affaire ou données couvertes par le secret de l'instruction revient à les divulguer à un tiers non habilité. Le RGPD et le secret professionnel s'appliquent pleinement.

### EXEMPLE

*Anonymiser systématiquement avant toute saisie, noms, adresses, numéros, dates caractéristiques. Ce n'est pas une recommandation : c'est une obligation légale et déontologique.*

3

## Le signataire reste seul responsable sans exception

L'IA n'est pas une personne morale. Elle ne partage pas la responsabilité juridique de l'acte. Celui qui signe la décision, l'assignation ou les conclusions en est l'auteur, quels que soient les outils utilisés.

### EXEMPLE

*AI Act européen - Règl. UE 2024/1689, art. 6 : l'usage de l'IA dans les procédures judiciaires est classé catégorie haut risque. Obligations de transparence et de supervision humaine.*

# L'IA s'invite dans le prétoire

*Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

## Table ronde introductive

### “IA et Justice: définitions, craintes et cadres”

Modérateur: Monsieur Fabrice BELARGENT, procureur général



## 2- Présentation de la feuille de route ministérielle

**Mme Elise FARGE-DI-MARIA** - Directrice de programme IA, secrétariat général du ministère de la Justice



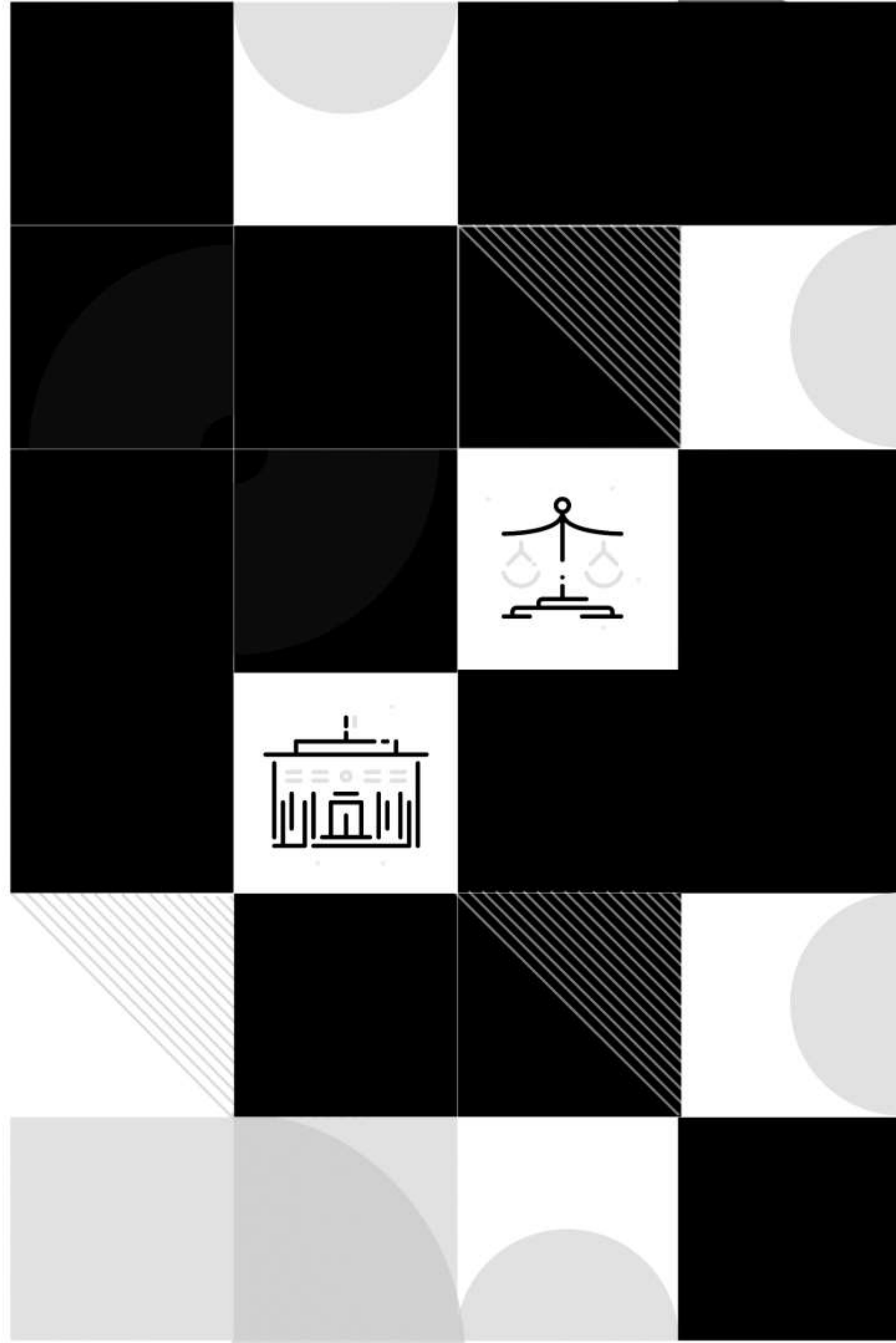
**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'IA au service de la Justice

**Elise FARGE DI MARIA**

Directrice du programme IA | Ministère de la Justice



L'utilisation de l'IA est une réalité déjà ancrée

**46%**

des états membres du Conseil de l'Europe confirment l'utilisation de l'IA générative dans les tribunaux.

**62%**

des avocats ont déjà expérimenté l'IA



**Sur 44%** des professionnels de droit utilisant l'IA, seulement **9%** ont reçu une formation, et **16%** ont eu accès à ces outils par leur institution.



**UNESCO Global Judges' Initiative: Survey on the Use of AI Systems by Judicial Operators**

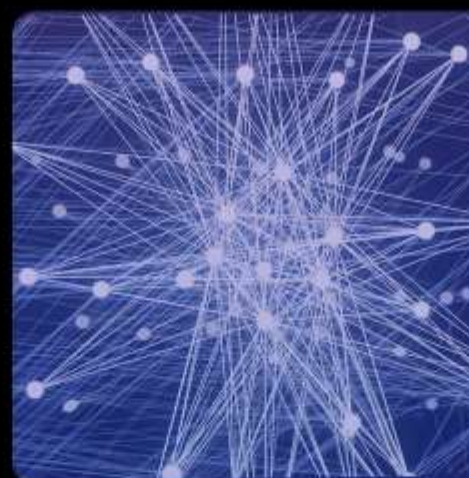
# L'IA au ministère de la Justice : retour sur 2025



Remise du rapport  
"L'IA au service de  
la Justice : stratégie  
et solutions  
opérationnelles"



Lancement de  
l'expérimentation  
de l'Assistant IA  
interministériel



Mise en œuvre  
d'une gouvernance  
transversale et  
d'une approche  
produit



Lancement d'une  
startup d'état :  
Mon Assistant Civil



Création d'une  
direction de  
programme dédiée  
à l'IA



Lancement d'une  
startup d'état :  
Mon Assistant  
Pénal

# Trois axes stratégiques

---

**1**

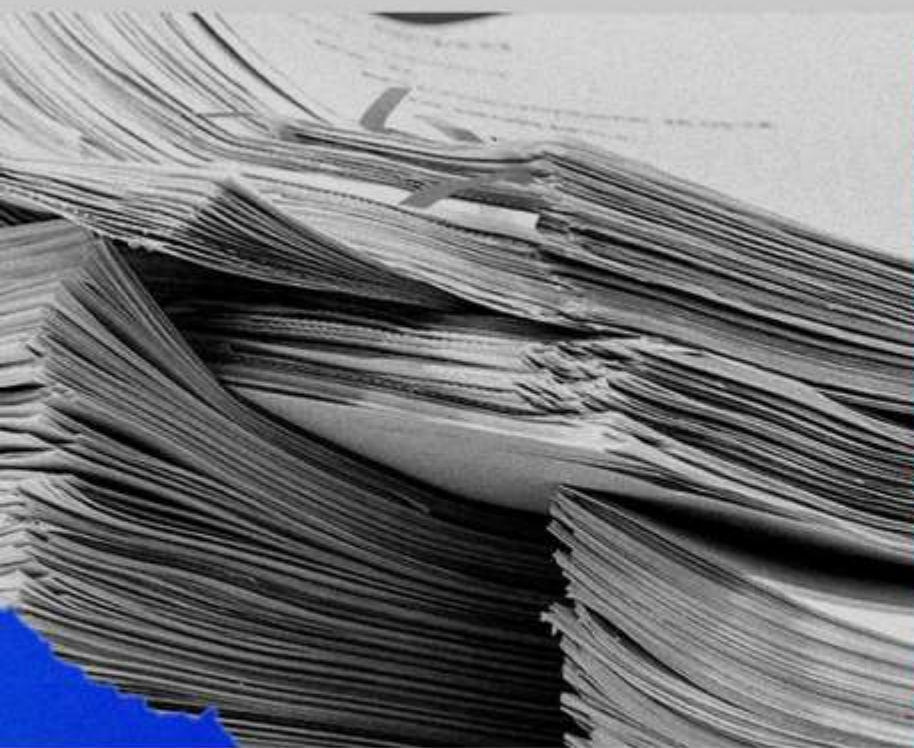
**Préservation de  
notre  
souveraineté  
technologique**

**2**

**Démocratisation de  
l'intelligence  
artificielle au service  
de tous les acteurs  
de la Justice**


**3**

**Accompagnement  
humain et le  
respect des  
exigences éthiques**



# La souveraineté comme pré-requis au développement de l'IA

- Limiter la dépendance à des solutions étrangères particulièrement critiques dans l'IA
- Préserver la confiance par la souveraineté
- Accélérer la souveraineté partagée

Cour des comptes 

PREMIÈRE CHAMBRE S2025-1479

QUATRIÈME SECTION

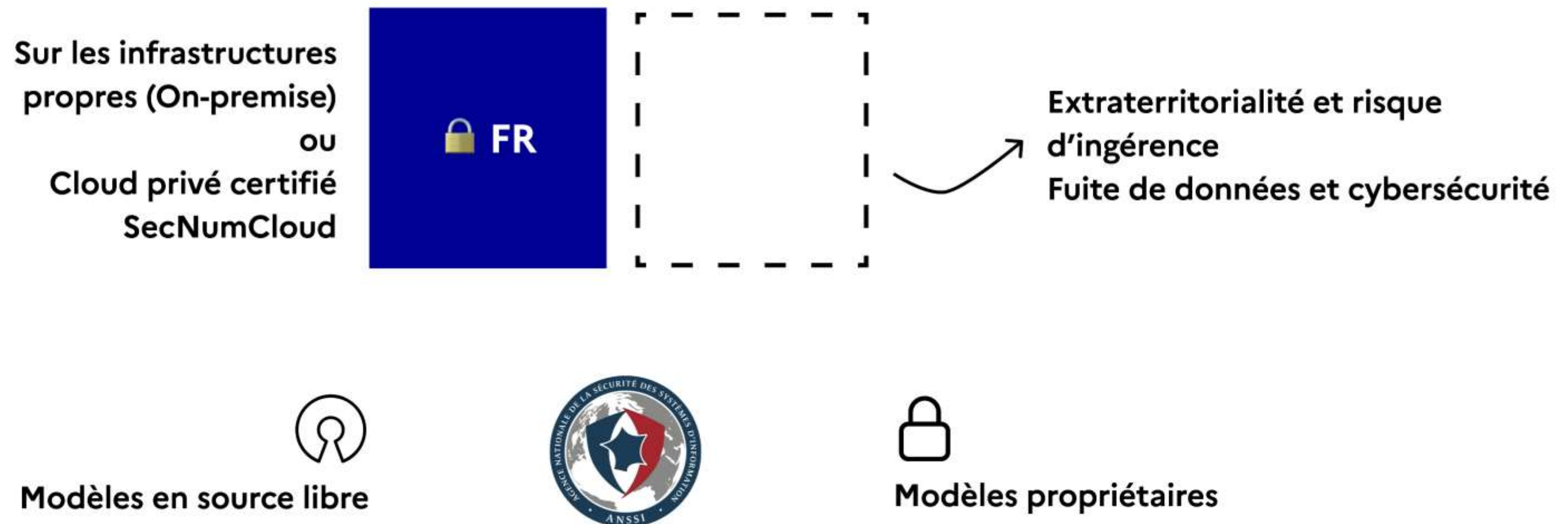
**OBSERVATIONS DÉFINITIVES**

(Article R. 143-11 du code des juridictions financières)

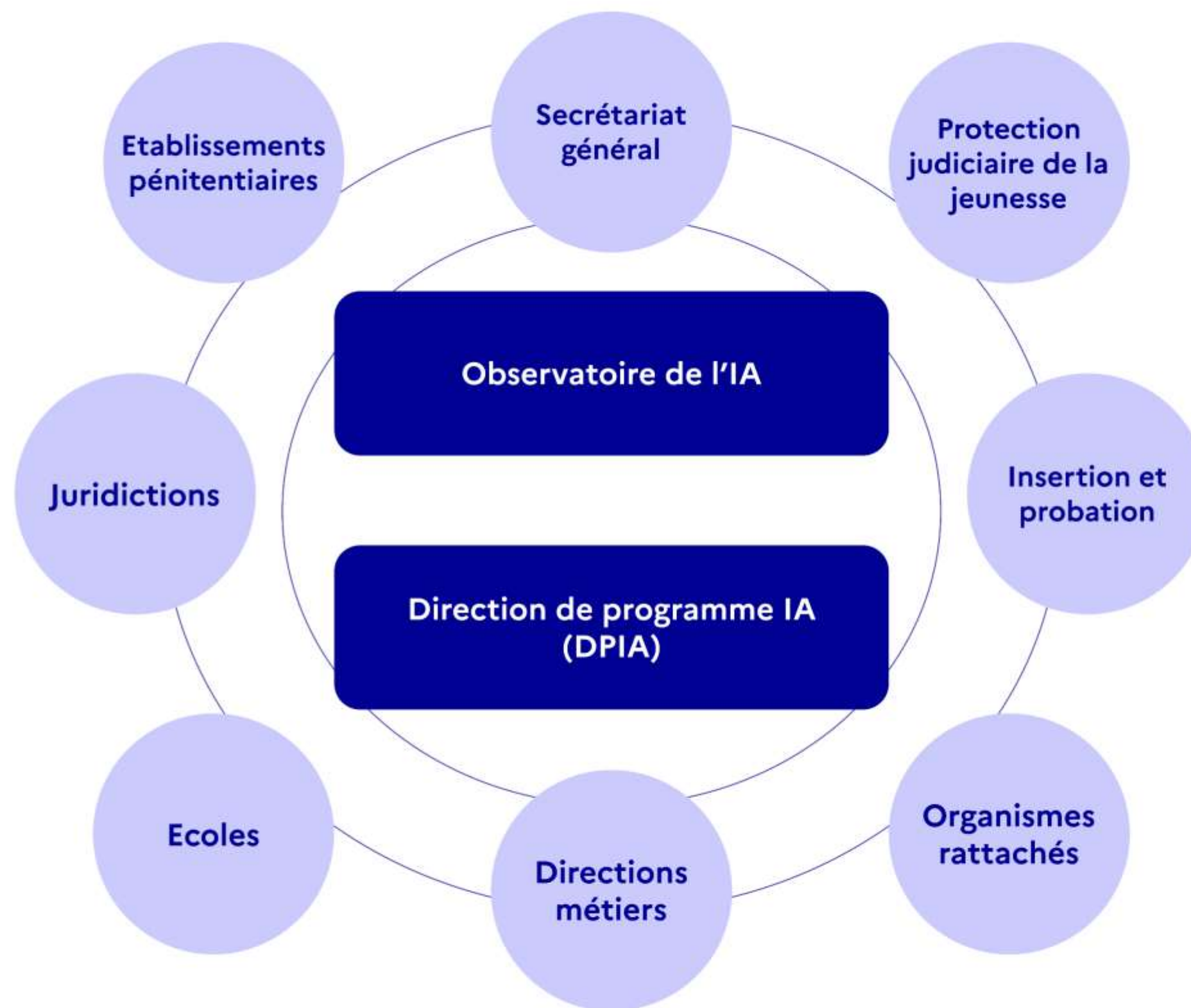
**LES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION CIVILS DE L'ÉTAT**

Le présent document, qui a fait l'objet d'une contradiction avec les destinataires concernés, a été délibéré par la Cour des comptes, le 11 septembre 2025.










# Lorsqu'il s'agit du traitement de données judiciaires, un cadre de souveraineté et de protection des données s'applique



**Une gouvernance  
transversale qui a  
vocation à associer les  
parties prenantes à  
tous les niveaux**



## Plus de 60 cas d'usage ont été identifiés afin d'améliorer l'efficacité, la qualité et l'accessibilité de la justice

 Gestion et analyse de document	 Attribution des dossiers	 Anonymisation
 Aide à la rédaction	 Interprétariat et traduction	 Retranscription
 Facilitation de tâches	 Accès et information	 Détection de contenu

Juridictions pénales

Pénitentiaire et réinsertion

Accès à la justice

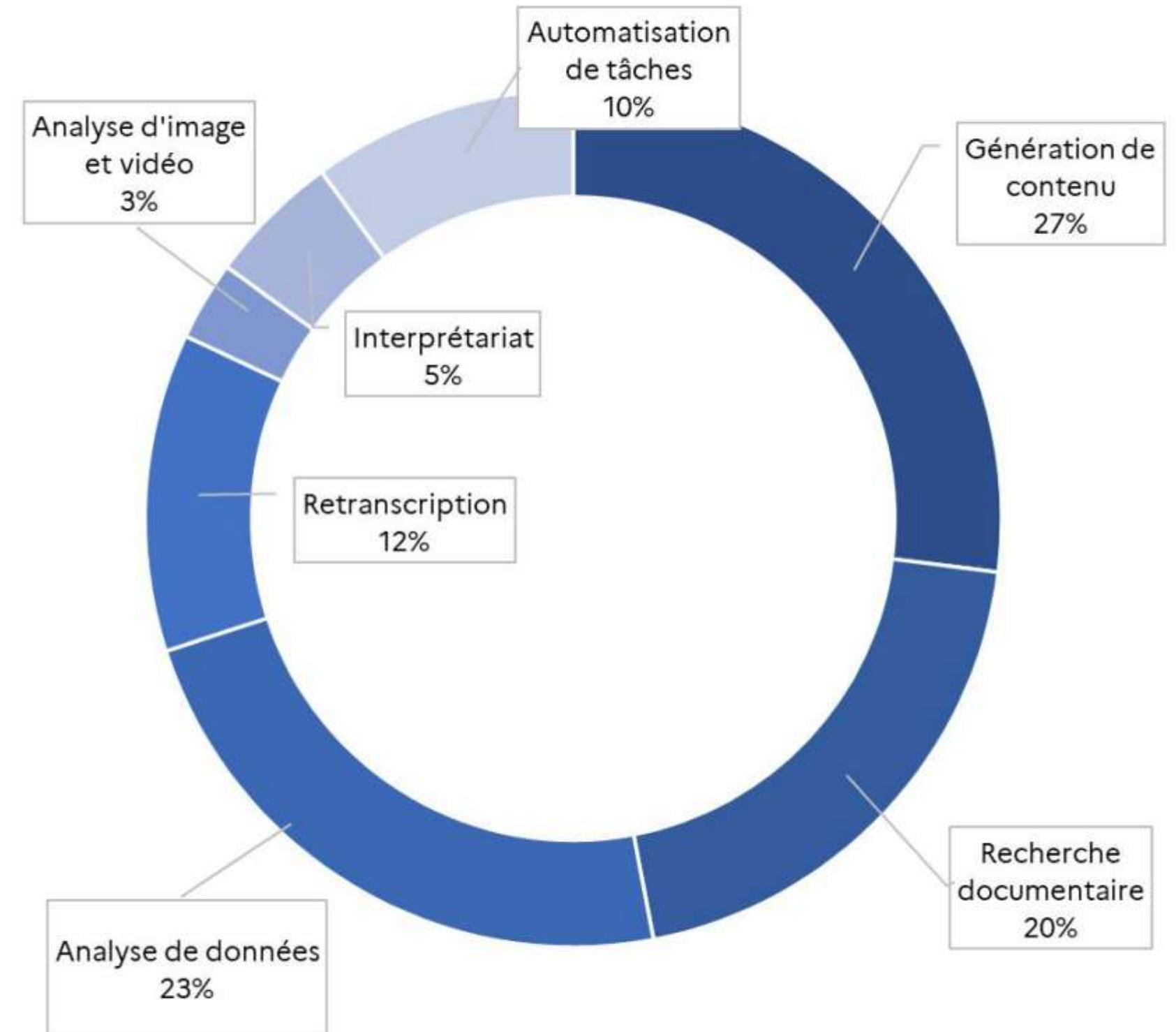
Juridictions civiles

Protection judiciaire de la jeunesse

Administration centrale







**La catégorisation  
fonctionnelle permet  
d'identifier des synergies  
techniques transverses.**

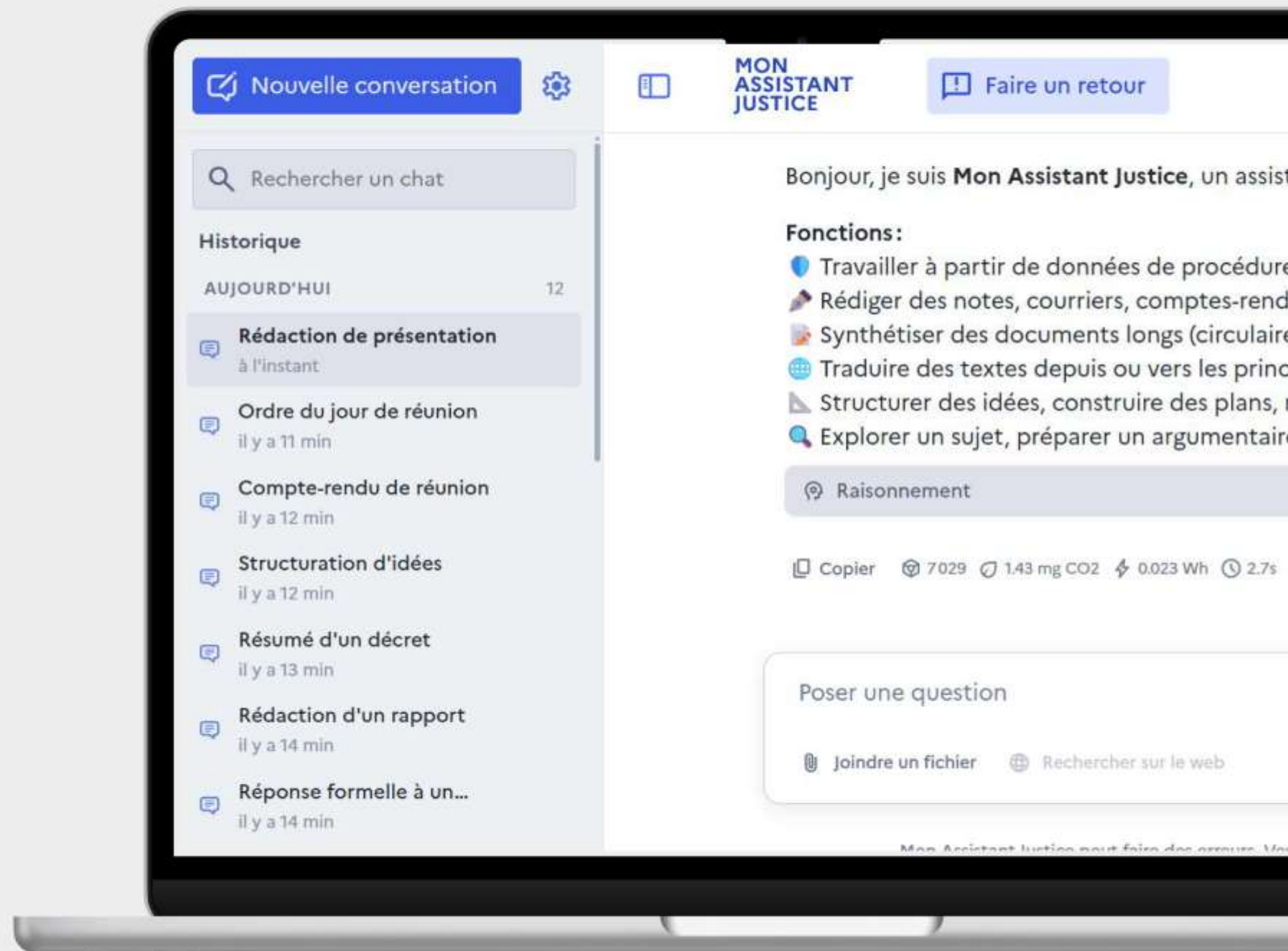
**50%** des cas d'usage remontés  
pourraient reposer sur un  
grand modèle de langage



# Mon Assistant Justice

Un Assistant IA souverain et sécurisé pour accompagner des tâches du quotidien.

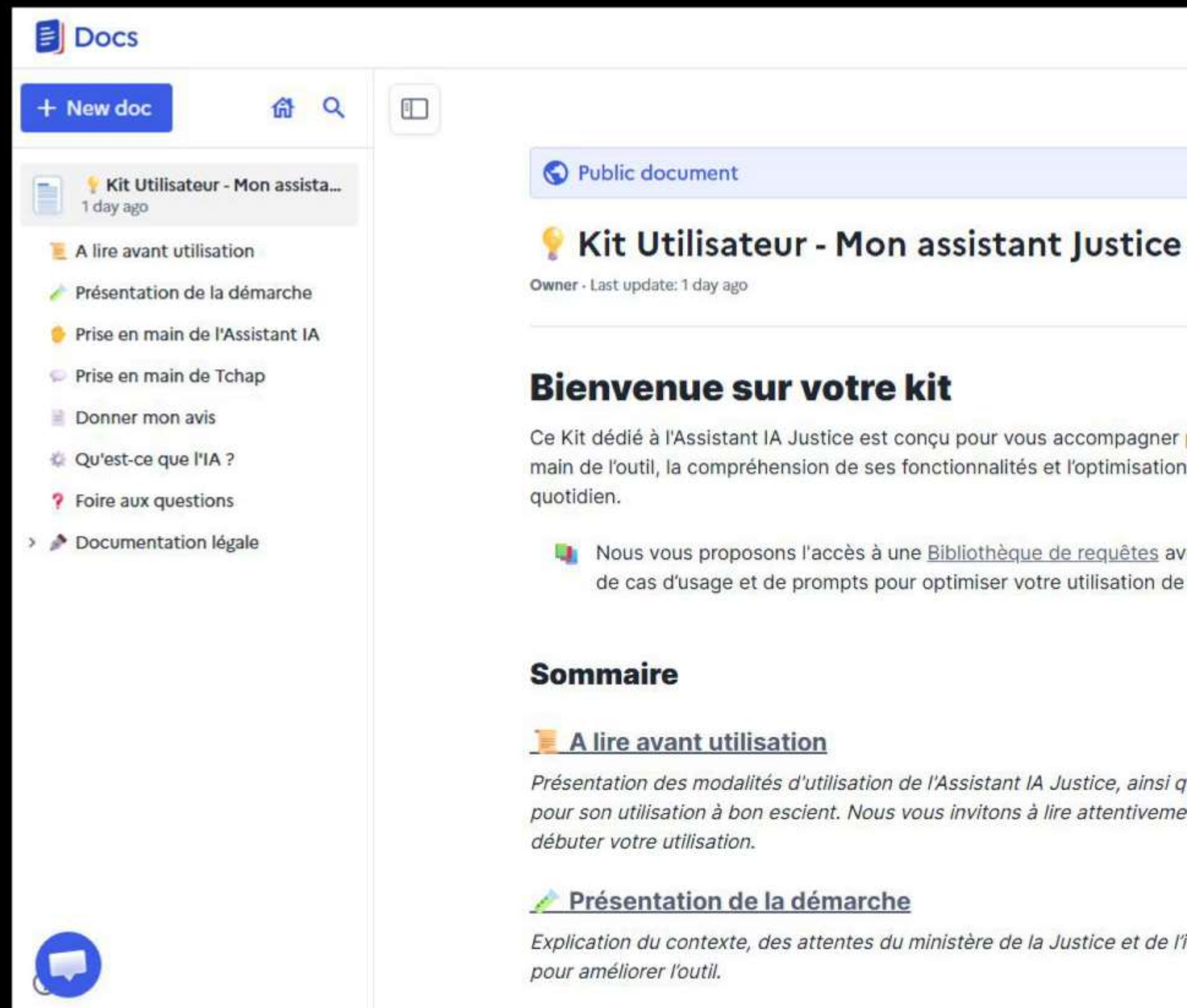
-  Travailler à partir de **données de procédure** et de **données sensibles**
-  **Rédiger** des notes, courriers, comptes rendus, réponses à des courriels
-  **Synthétiser** des documents longs (circulaires, rapports, notes de service)
-  **Traduire** des textes depuis ou vers les principales langues
-  **Structurer** des idées, construire des plans, reformuler et améliorer des écrits
-  **Explorer** un sujet, préparer un argumentaire, élaborer une fiche thématique



# Accompagner la prise en main de Mon Assistant Justice

## Un kit d'accompagnement

- Un guide de première connexion
- Un guide pour rejoindre les salons Tchap
- Des « bonnes pratiques » pour bien interroger l'Assistant sur les cas d'usage remontés
- Un centre de ressources de formation à l'IA
- Une foire aux questions avec les questions les plus fréquentes



The screenshot shows a Google Docs interface. At the top, there's a 'Docs' header and a 'New doc' button. Below that, a search bar and a home icon are visible. The main content area displays a document titled 'Kit Utilisateur - Mon assistant Justice' with a 'Public document' label. The document content includes a welcome message and a table of contents.

**Public document**

## Kit Utilisateur - Mon assistant Justice

Owner · Last update: 1 day ago

### Bienvenue sur votre kit

Ce Kit dédié à l'Assistant IA Justice est conçu pour vous accompagner dans la prise en main de l'outil, la compréhension de ses fonctionnalités et l'optimisation de votre utilisation quotidienne.

Nous vous proposons l'accès à une [Bibliothèque de requêtes](#) avec des cas d'usage et de prompts pour optimiser votre utilisation de l'outil.

### Sommaire

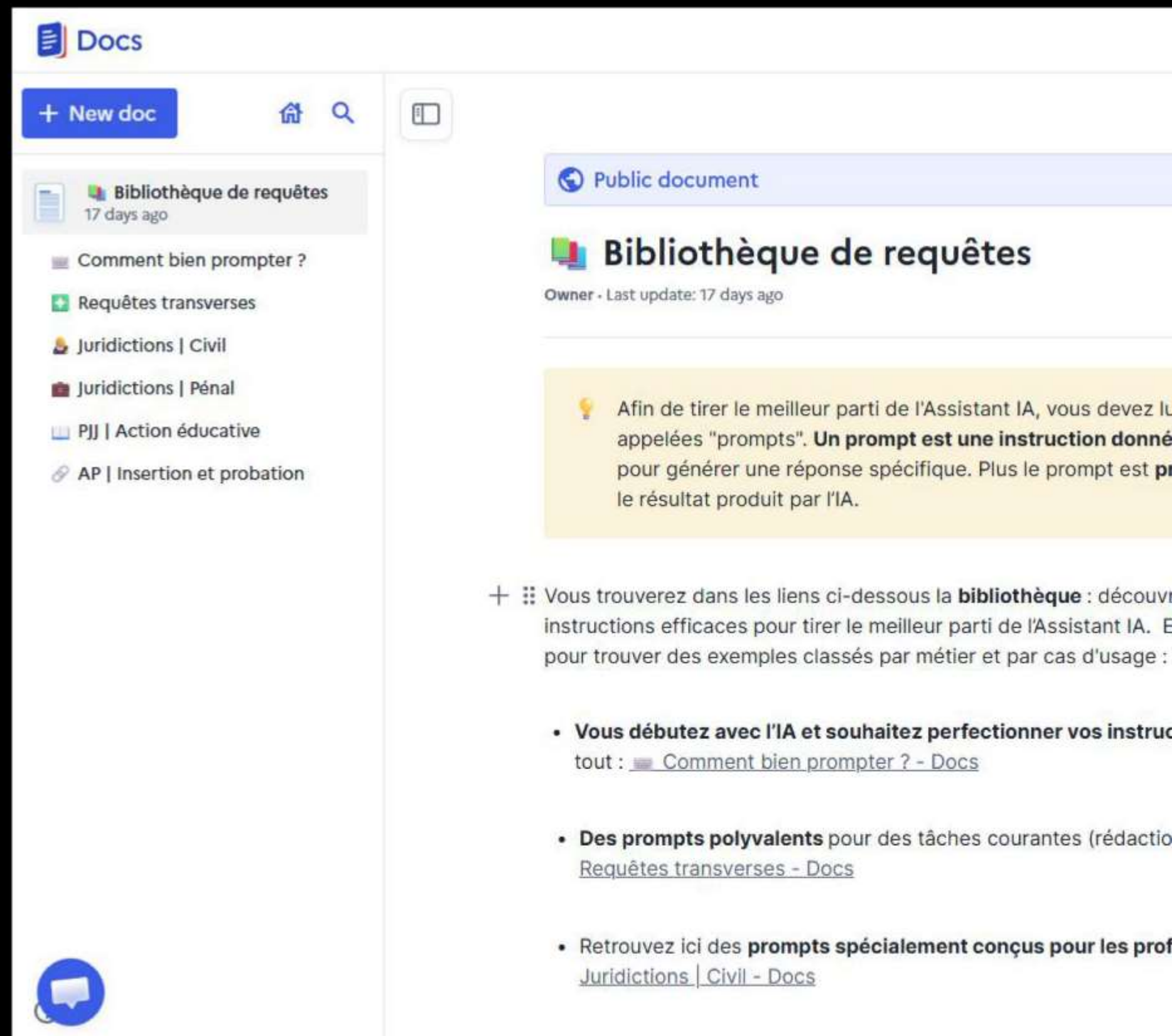
- A lire avant utilisation**  
*Présentation des modalités d'utilisation de l'Assistant IA Justice, ainsi que des bonnes pratiques pour son utilisation à bon escient. Nous vous invitons à lire attentivement ce document pour débuter votre utilisation.*
- Présentation de la démarche**  
*Explication du contexte, des attentes du ministère de la Justice et de l'impact de l'outil pour améliorer l'outil.*

# Maîtriser l'utilisation de Mon Assistant Justice

Pour tout savoir sur l'art du prompt, une [bibliothèque de prompts types](#) enrichie en fonction des retours de la communauté IA

## ● Ce que Mon Assistant Justice ne peut pas faire pour le moment

- Traitement et d'analyse des **images** notamment des scans non oscérés
- Recherche d'**informations juridiques** et d'informations internes (Intranet notamment)
- Répondre à des questions relevant de recherches d'**informations en ligne** :
  - ⚠ Pour des raisons de sécurité, pour le moment l'outil ne s'actualise pas avec les données d'internet. Les outils d'IA générative grand public accessibles à tous répondent déjà à ces besoins et peuvent être utilisés dès lors qu'aucune donnée sensible ou confidentielle n'y est versée.
  - **Produire** directement des **fichiers** (au-delà des résultats textuels)
  - Retranscrire des échanges et autres contenus **audios**



The screenshot shows a web interface for a 'Bibliothèque de requêtes' (Library of prompts) document. The document is public and was last updated 17 days ago. It contains a list of prompt categories: 'Comment bien prompter?', 'Requêtes transverses', 'Juridictions | Civil', 'Juridictions | Pénal', 'PJJ | Action éducative', and 'AP | Insertion et probation'. A yellow callout box explains that prompts are instructions used to generate specific responses from the AI assistant. Below this, there are links to various prompt collections, including 'Comment bien prompter?' and 'Requêtes transverses'.

Docs

+ New doc

Bibliothèque de requêtes  
17 days ago

- Comment bien prompter ?
- Requêtes transverses
- Juridictions | Civil
- Juridictions | Pénal
- PJJ | Action éducative
- AP | Insertion et probation

Public document

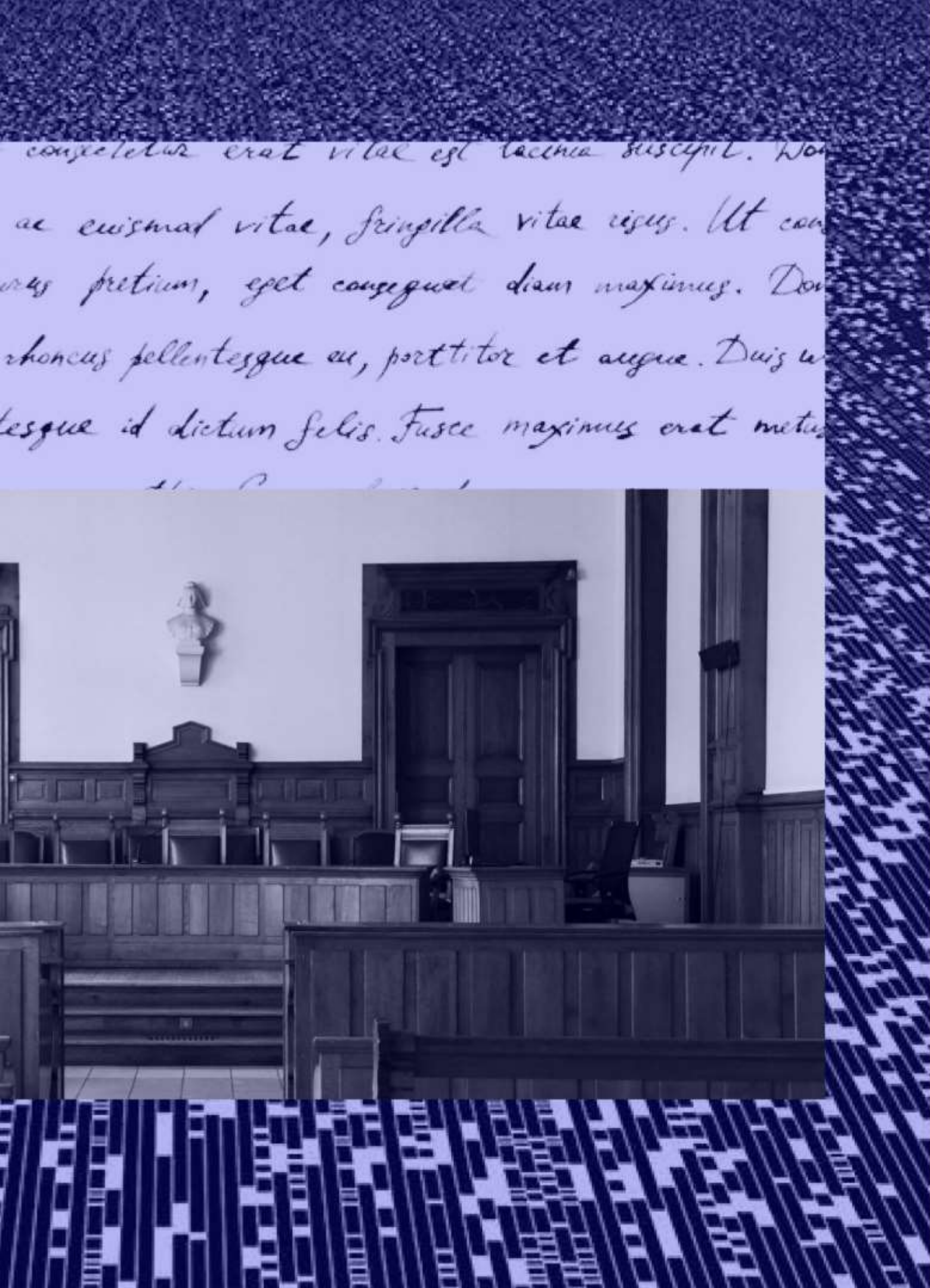
## Bibliothèque de requêtes

Owner · Last update: 17 days ago

Afin de tirer le meilleur parti de l'Assistant IA, vous devez lui donner des instructions précises appelées "prompts". Un prompt est une instruction donnée à l'IA pour générer une réponse spécifique. Plus le prompt est précis, plus le résultat produit par l'IA est pertinent.

+ Vous trouverez dans les liens ci-dessous la **bibliothèque** : découvrez des instructions efficaces pour tirer le meilleur parti de l'Assistant IA. Elles sont classées par métier et par cas d'usage :


- Vous débutez avec l'IA et souhaitez perfectionner vos instructions : [Comment bien prompter ? - Docs](#)
- Des prompts polyvalents pour des tâches courantes (rédaction, etc.) : [Requêtes transverses - Docs](#)
- Retrouvez ici des prompts spécialement conçus pour les professionnels : [Juridictions | Civil - Docs](#)



consequatur erat vitae est vacua suscipit. Non  
ae euismat vitae, fringilla vitae risus. Ut con  
ras pretium, eget consequat diam maximus. Do  
rhoncus pellentesque eu, porttitor et aenean. Duis u  
lesque id dictum felis. Fusce maximus erat metus


# Cas d'usage pour les juridictions identifiés dans le rapport IA

 Analyse et recherche documentaire avancée

 Aide à la rédaction et synthèse contextualisée

 Orientation des procédures

 Recherche juridique

 Traitement des contentieux de masse



# Startups d'Etat à destination des magistrats



## Mon Assistant Civil

17 Lancée en juillet 2025

▶ Phase d'investigation, identification des besoins attendus

**Exploration d'outils d'aide à la rédaction**

Intrapreneur : Marie-Catherine Gaffinel



## Mon Assistant Pénal

17 Lancée en février 2025

▶ Phase de construction, premier produit minimum viable attendu pour fin d'année 2025

**Construction d'un outil de synthèse de procédure pénale**

Intrapreneur : Nicolas Dupont-Frugier



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PREMIER  
MINISTRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction interministérielle  
du numérique

## Bienvenue sur Mon Assistant Pénal

Créez un nouveau dossier pour commencer l'analyse de vos documents. Notre assistant intelligent vous aidera à traiter vos procédures.

[Créer un dossier](#)

## Derniers dossiers

Procedure-PN-1-PDF

30/03/2026 à 12:42



## Accès rapide

Onglet: Faits

### SAISINE

VICTIME LEBRUN Tom

MIS EN CAUSE LEGRAND

Victor

MIS EN CAUSE LEPETIT

Adrien

TEMOINS ET

VIDEOSURVEILLANCE

### Faits

✓ 5 validés

### Procédure

✓ 6 validés

### Questions personnalisées

✓ 1 validés

#### NATINF détectés

20737 - VIOLENCE AGGRAVEE PAR DEUX CIRCONSTANCES SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS

20731 - VIOLENCE COMMISE EN REUNION SANS INCAPACITE

Ajouter un natinf +

01

## SAISINE MODIFIÉ



#### Chronologie de la mise en œuvre de l'enquête

- Le **6 mai 2024 à 08 h 20**, les services de police judiciaire de la Division Lille reçoivent un appel de leur station directrice les mandatant de se rendre immédiatement au café « Le temps des secrets », situé 15 rue Iris, Lille.
- Dès réception de l'ordre, les policiers se déplacent à bord du véhicule de patrouille identifié **ALPHA A120** et arrivent sur les lieux à **08 h 30**. ;s

Afficher plus

## Documents de la procédure

Entrer un nom de document...

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_0...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_0...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_0...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[LEPETIT ADRIEN\\_2024-05-06\\_090...](#)



02

## VICTIME LEBRUN Tom MODIFIÉ



Victime : Tom LEBRUN

- **Identité** : né le 02/02/2002 à Lille (Nord), de nationalité française, secrétaire, domicilié 15, rue des Meuniers, 59000 Lille (précision : Boulevard des Libertés apt15). Identité confirmée dans le compte-rendu d'enquête (CREI).
- **Identification** : l'identité de la victime a été confirmée et

[Afficher plus](#)

Sources :

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1800\\_Crel - Compte-rendu d\\_enquete.pdf](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1025\\_AUDITION Plainte\\_VIC\\_LEBRUN\\_TOM.pdf](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_0820\\_SAISINEInterpellation.pdf](#)

Validé

Modifier

03

## MIS EN CAUSE LEGRAND Victor



MODIFIÉ

ACTES GENERAUX\_2024-05-06\_1025\_AUDITIO...

2 sur 3

Ce document est signé numériquement. Certaines signatures n'ont pas pu être vérifiées. [Afficher les signatures](#)

couteau je ne l'ai pas reconnu.---  
 ---Une fois désarmé, les choses se sont tassées deux secondes;---  
 ---Victor est retourné à la cuisine et en est ressorti avec un gourdin, il s'est  
 approché de moi et m'en a donné deux coups au niveau de la tête---  
 ---A la suite de ces coups j'ai été complètement grogouillé.---  
 ---Question : Nous vous représentons cette bête de baseball, est-ce avec cela que  
 vous été frappé?---  
 ---Réponse : Oui c'est bien avec cela.---  
 ---Je suis sorti du café---  
 ---j'ai fermé la porte et essayait de l'empêcher de sortir.---  
 ---Ensuite, je suis retourner à ma voiture et il est venu m'agresser à ce  
 niveau.---  
 ---Pendant tout le temps de l'agression, j'ai essayé des insultes et des  
 menaces tel que "fils de pute, je vais te crever je vais te tuer, ta pute de femme je  
 vais la violer et la cramer".---  
 ---"Tes batards de fils je vais les tuer, je vais mettre le feu à tes bagnoles"  
 ---Question : Qu'ont fait vos amis au moment de l'agression?---  
 ---Réponse : Guy et son copain, se sont éloignés, Guy a essayé de le  
 repousser et a pris des coups.---  
 ---L'autre personne n'a rien fait.---  
 ---Question : Avez vous pris des coups à l'extérieur de l'établissement ?---  
 ---Réponse : non car je me suis réfugié dans mon véhicule et c'est là que j'ai appelé  
 la police.---  
 ---Question : Comment étiez vous habillé hier au moment des faits?---  
 ---Réponse : J'étais habillé avec un jean bleu et un polo blanc.---  
 ---Question : Souhaitez vous être vu par médecin légiste pour déterminer une  
 ITT?---  
 ---Réponse : Non.---  
 ---Question : Y a t'il déjà eu des antécédants de violence entre vous?---  
 ---Réponse : Non jamais.---  
 ---Question : Mr LEGRAND a indiqué au moemnt de son interpellation que vous  
 devriez 1500€?---  
 ---Réponse: Non je ne lui dois rien.---  
 ---On a eu un différent au sujet de l'achat d'un appartement d'un tiers.---  
 ---Pour ma part je n'ai pas de soucis d'argent.---  
 ---Je n'ai rien d'autre à ajouter.---  
 --- Je dépose plainte contre Monsieur LEGRAND Victor et LEFRET Adrien pour les

## Accès rapide

Onglet: Questions personnalisées

Quelle est l'arme utilisée pour...

Faits

✓ 5 validés

Procédure

✓ 6 validés

Questions personnalisées

✓ 1 validés

### Question personnalisée

? Question personnalisée

Posez une question personnalisée sur le dossier

*Ex: Quels sont les éléments de preuve les plus importants ? Quelle est la chronologie des faits ?*

Envoyer

01

Quelle est l'arme utilisée pour commettre les violences ?

MODIFIÉ



### Documents de la procédure

Entrer un nom de document...

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_0...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_0...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_0...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)

[ACTES GENERAUX\\_2024-05-06\\_1...](#)





# Les solutions IA des legal techs et éditeurs juridiques pour les magistrats et juristes du ministère

## Fonctionnalités

Recherche juridique augmentée par IA

Absence de souveraineté pour des fonctionnalités de synthèse et extraction d'informations à partir de pièces de procédures



# Conduite du changement et formation



## Cafés IA et séminaires



## Formations Mentor



## Projet campus du numérique (à venir)

Une mobilisation des écoles du ministère dans le cadre de la formation initiale et continue aux enjeux de l'IA



## Formation de formateurs

Une formation de formateurs pour la montée en compétence des décideurs, référents IA et chefs de projet numérique

# Les risques de l'IA

## Biais lié à l'entraînement

- Représentativité des données et biais discriminatoires intégrés
- Pas de compréhension réelle, juste de la prédiction
- Système probabiliste qui peut générer des hallucinations ou des faux positif/négatif

## Biais liés à l'utilisation

- Anthropomorphisation
- Biais d'automatisation
- Biais de confirmation
- Biais d'autorité et surconfiance



# COMMENT BIEN UTILISER L'IA : CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

## Principe #1 Souveraineté

### Données publiques

#### Une IA grand public

✓ Saisissez des données qui peuvent être rendues publiques ou réalisez des tâches n'incluant pas le versement de données

● Ne mettez jamais de données personnelles, ou d'informations sensibles et/ou confidentielles



### Données sensibles

#### Une IA sécurisée et validée par le ministère

✓ Le ministère met à disposition des outils dont le niveau de sécurité et souveraineté est adapté aux usages

● N'utilisez pas l'outil pour un usage non prévu et respectez les conditions générales d'utilisation



## Principe #2 Maîtrise

- ✓ Utilisez l'intelligence artificielle générative comme un outil d'aide à l'accomplissement de certaines tâches
- L'IA n'est pas un substitut à un raisonnement qui doit d'abord être humain

## Principe #3 Esprit critique

- ✓ Gardez un esprit critique en contrôlant et vérifiant systématiquement les réponses produites
- L'IA n'est pas neutre, les réponses produites peuvent perpétuer des biais

## Principe #4 Sobriété

- ✓ Ayez une utilisation proportionnée et sobre de l'IA en questionnant la finalité, la pertinence et l'impact écologique de chaque usage
- 💡 Une seule requête dans un modèle de grande taille (type ChatGPT-4) consomme 4 à 5 fois plus d'énergie qu'une recherche Google.

## Principe #5 Transparence

- ✓ Soyez transparent, vis-à-vis de votre hiérarchie en indiquant si un contenu a été produit à l'aide d'une IA



# **Une IA souveraine, éthique et de confiance**

**mise au service de tous les agents pour une  
justice plus efficace, transparente et  
accessible pour les justiciables.**

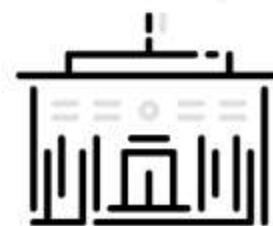
## Elise FARGE DI MARIA

Directrice du programme intelligence artificielle | Ministère de la Justice



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table ronde introductive

## "IA et Justice: définitions, craintes et cadres"

**Modérateur: Monsieur Fabrice BELARGENT, procureur général**

#### **3- Enjeux pour les structures administratives et judiciaires**

**Mme Stéphanie MAUCLAIR-** Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans

**M. Philippe PENIELLO-** Président du conseil des prud'hommes de Tours

**Me Antoine VOLLET-** Bâtonnier du barreau d'Orléans



**Échanges  
avec le public**

# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table n°1

## “L'IA et la confiance dans la construction de la décision judiciaire”

Modérateur: Mme Stéphanie MAUCLAIR- Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans



**M.Damien DESFORGES-** magistrat conseiller à la cour d'appel d'Orléans

**M. GIRARD-RATREHANARIMANGA-** magistrat administratif

**Me HEGUIN-DE-GUERLE -** avocat au barreau d'Orléans, référent IA

**Échanges  
avec le  
public**

# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table n°1

## **“L'IA et la confiance dans la construction de la décision judiciaire”**

**Modérateur: Mme Stéphanie MAUCLAIR- Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans**



**1- Jugement rendu par le tribunal administratif d'Orléans le 29 décembre 2025**

**M. GIRARD-RATREHANARIMANGA-** magistrat administratif

# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table n°1

## “L'IA et la confiance dans la construction de la décision judiciaire”

**Modérateur: Mme Stéphanie MAUCLAIR- Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans**

**2-Usages concrets des outils d'IA par l'avocat**

**Me HEGUIN-DE-GUERLE - avocat au barreau d'Orléans, référent IA**



Q une caution qui est condamnée solidairement au paiement de l'arriéré locatif est elle tenue de payer l'indemnité d'occupation due par le locataire le jugement ayant constaté la résiliation du contrat au 24 mars 2025. Autre élément du problème mon client caution n'est pas allé à l'audience de première instance et nous sommes en appel et je n'ai pas l'acte de caution qui a été produit en première instance et je dois faire appel d'ou mon problème pour rédiger ma déclaration d'appel

Maj + Entrée pour Envoyer 484/1000 caractères

Envoyer



Flow by Doctrine

Lt Flow Litigate

Cs Flow Counsel

Vos outils

Jx Jobexit

Assistant

Extraire

Traduire

Analyser

Comparer

Vos contenus

Sources

Alertes

Dossiers

une caution qui est condamnée solidairement au paiement de l'arriéré locatif est elle tenue de payer l'indemité d'occupation due par le locataire le jugement ayant constaté la résiliation du contrat au 24 mars 2025. autre élément du problème mon client caution n'est pas allé à l'audience de première instance et nosu sommes en appel et je n'ai pas l'acte de caution qui a été produit en première instance et je dois faire appel d'ou mon problème pour rédiger ma déclaration d'appel



Stratégie de recherche

### Étendue du cautionnement et indemnité d'occupation

La caution n'est tenue à l'indemnité d'occupation postérieure à la résiliation du bail que si cette dette entre dans les limites de son engagement, lequel s'interprète strictement et ne se présume pas ([Article 2295 du Code civil](#);

Affinez...

Fichiers Sources

Détaillé



Le contenu a été généré à l'aide de l'intelligence artificielle. Pensez à vérifier son exactitude.

Voir la page



### Article 2295 du Code civil

Version du 1 janvier 2022 · En vigueur aujourd'hui

12 Commentaires

Sauf clause contraire, le cautionnement s'étend aux intérêts et autres accessoires de l'obligation garantie, ainsi qu'aux frais de la première demande, et à tous ceux postérieurs à la dénonciation qui en est faite à la caution.





Assistant

Grille d'analyse

Publipostage IA

Édition de PDF

Mes conversations

Bibliothèque

## Extensions Jimini

Ajoutez la puissance de Jimini à vos outils préférés.

Word Installé ✓

Jimini pour Outlook

Olivier



une caution qui est condamnée solidairement au paiement de l'...

Aide

Nouvelle conversation

Une caution qui est condamnée solidairement au paiement de l'arriéré locatif est elle tenue de payer l'indemnité d'occupation due par le locataire le jugement ayant constaté la résiliation du contrat au 24 mars 2025. autre élément du problème mon client caution n'est pas allé à l'audience de première instance et nous sommes en appel et je n'ai pas l'acte de caution qui a été produit en première instance et je dois faire appel d'ou mon problème pour rédiger ma déclaration d'appel

Enregistrer le prompt

Réflexion de Jimini

Sur le fond, la réponse dépend entièrement de l'étendue de l'acte de cautionnement (que vous n'avez pas) et de la qualification de l'indemnité d'occupation.

### 1. Sur l'obligation éventuelle de la caution au titre de l'indemnité d'occupation

En droit, la règle de base est double :

- Le cautionnement est d'interprétation stricte et ne peut être étendu au-delà des limites dans lesquelles il a été contracté (art. 2294 c. civ.). [Article 2294 du Code civil](#)
- Sauf clause contraire, la caution répond des « intérêts et autres accessoires de l'obligation garantie » (art. 2295 c.

Bas de page



Comment puis-je vous aider ?



Immédiat



## OBJET ET SENS DES PRÉSENTES ÉCRITURES

Vu l'assignation devant le tribunal judiciaire de [ADRESSE\_10] en date du [DATE] à la demande de [NOM\_2] visant la [ORGANISATION\_2], il y a lieu d'appeler en intervention forcée :

→ [ORGANISATION\_5], ès qualité d'assureur de la [ORGANISATION\_2].

**Pièce n° A1 : Assignation en justice du [DATE]**

## I. RAPPEL DES FAITS ET PROCEDURE

### **1. Sur l'acquisition du véhicule**

Par acte en date du [DATE], [NOM\_2], a fait l'acquisition auprès de la [ORGANISATION\_2] d'un véhicule d'occasion, Bercebe, 01 Litres, 003, Cebriole, Carrera, 2, immatriculé, A A 007 RD.

Jimini

Accueil

15 documents

«  
Tu es mon assistant pour mettre à jour une trame d'assignation en intervention forcée dans le dossier suivant qui n'est pas une assignation 145 cpc donc relis bien les pièces jointes dont l'assignation d'origine.

Bas de page

82 requêtes restantes dans  
Rédiger  
Nouvelles requêtes disponibles le  
01/06

Comment puis-je vous aider ?

15



# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table n°1

## “L'IA et la confiance dans la construction de la décision judiciaire”

Modérateur: Mme Stéphanie MAUCLAIR- Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans

3-Usages concrets des outils d'IA par le magistrat  
M. Damien DESFORGES- magistrat conseiller à la cour d'appel

**Échanges  
avec le public**



# L'IA s'invite dans le prétoire

## Enjeux de confiance et métamorphose des métiers

### Programme

10h00- Table ronde introductive

*"IA et Justice: définitions, craintes et cadre"*

11h00- Table ronde n°1

*"L'IA et la confiance dans la construction de la décision de Justice"*

**Buffet déjeunatoire**

14h00- Table ronde n°2

*"Métamorphose des métiers du droit: quels défis?"*

15h00- Table ronde n°3

*"IA et responsabilité: quels enjeux?"*

16h00- Conclusion



# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table ronde n°2

## “Métamorphose des métiers du droit: quels défis?”

Modérateur: Madame Anabelle BRASSAT-LAPEYRIERE,  
magistrate conseillère à la cour d'appel

M. Gaël BONNEVAY - Étudiant

M. Victor BREMOND-DOUELLOU - Attaché de Justice

M. Axel DURAND- Greffier des services judiciaires

Me Olivier HEGUIN DE GUERLE - Avocat au barreau d'Orléans, référent IA

Mme Stéphanie MAUCLAIR- Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans

M. Benoît VESIN- Greffier en chef du tribunal administratif d'Orléans



**L'IA s'invite dans le prétoire**  
*Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

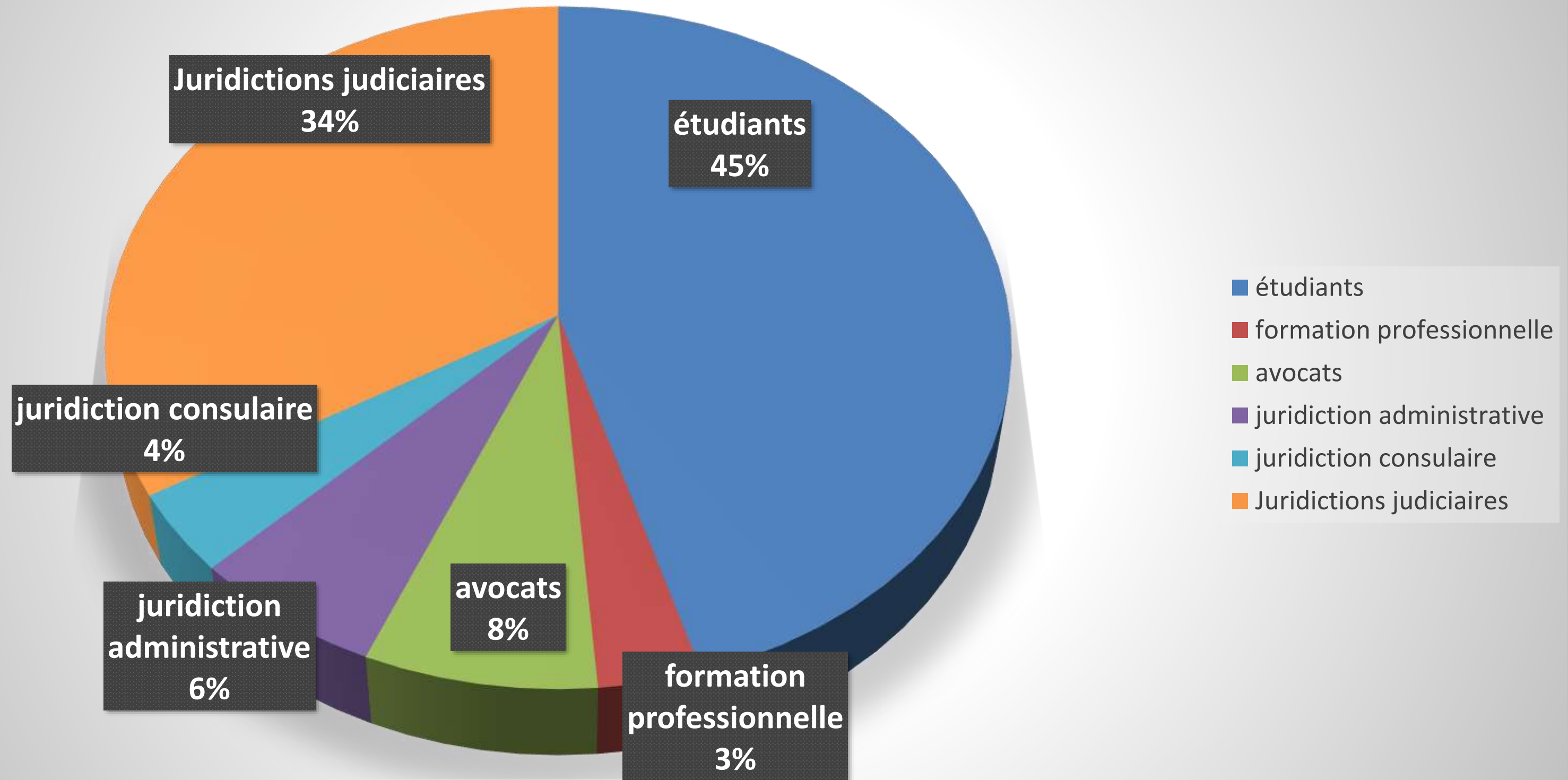
**Table ronde n°2**  
**“Métamorphose des métiers du droit:  
quels défis?”**

**Modérateur: Madame Anabelle BRASSAT-LAPEYRIERE,  
conseillère**

**1- Analyse du questionnaire sur l'utilisation de l'IA**

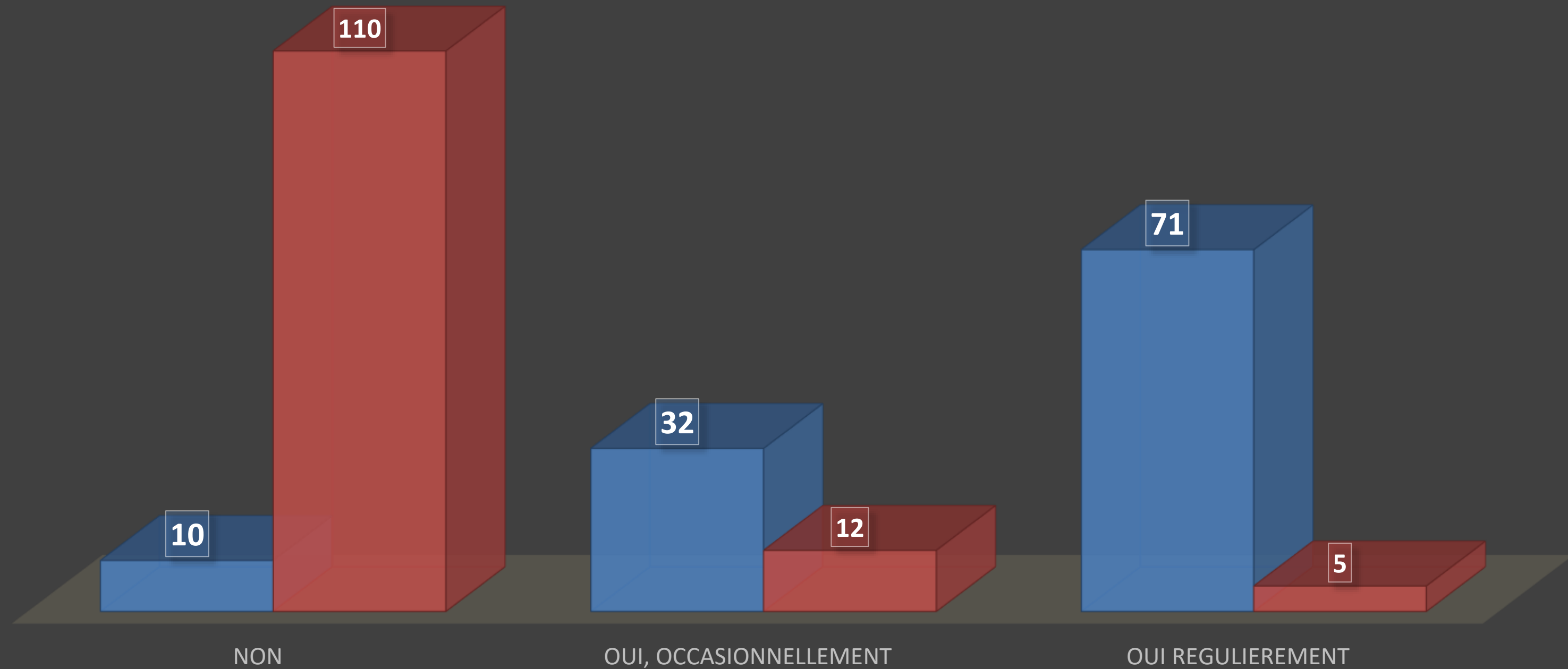


# Profil de l'activité des répondants



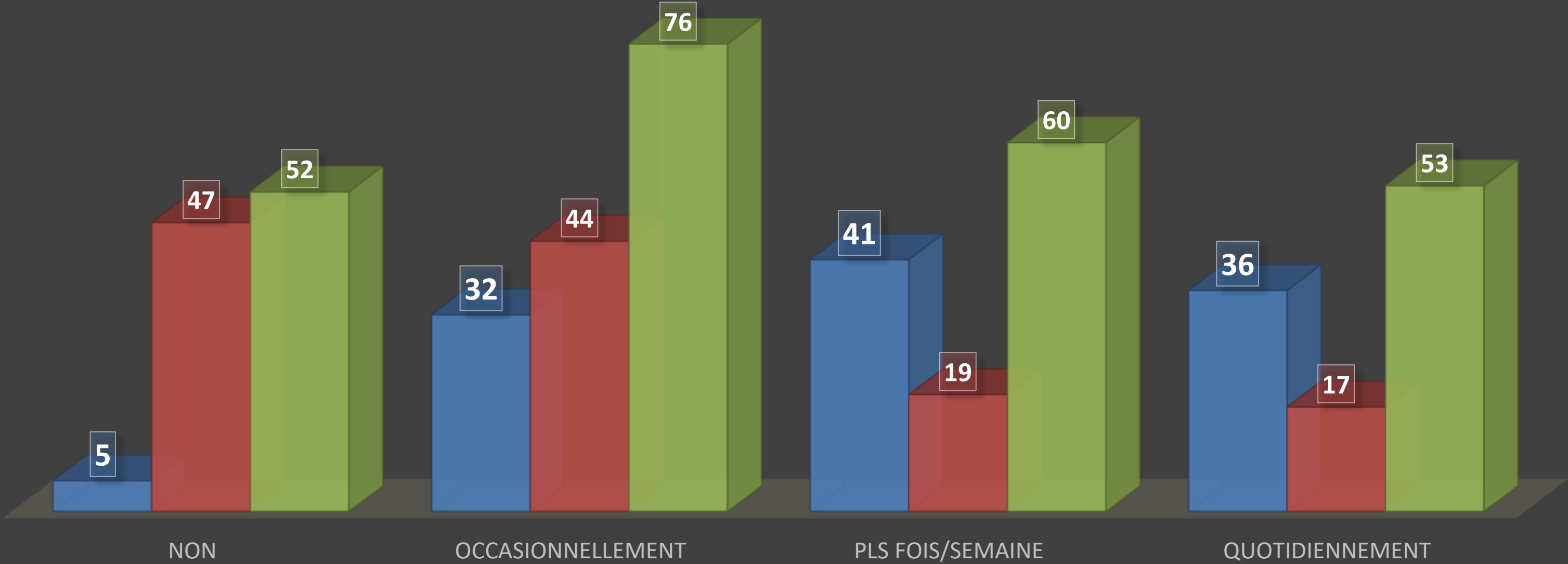
# UTILISATION DE L'IA DURANT LES ÉTUDES

■ Etudiants ■ En activité professionnelle

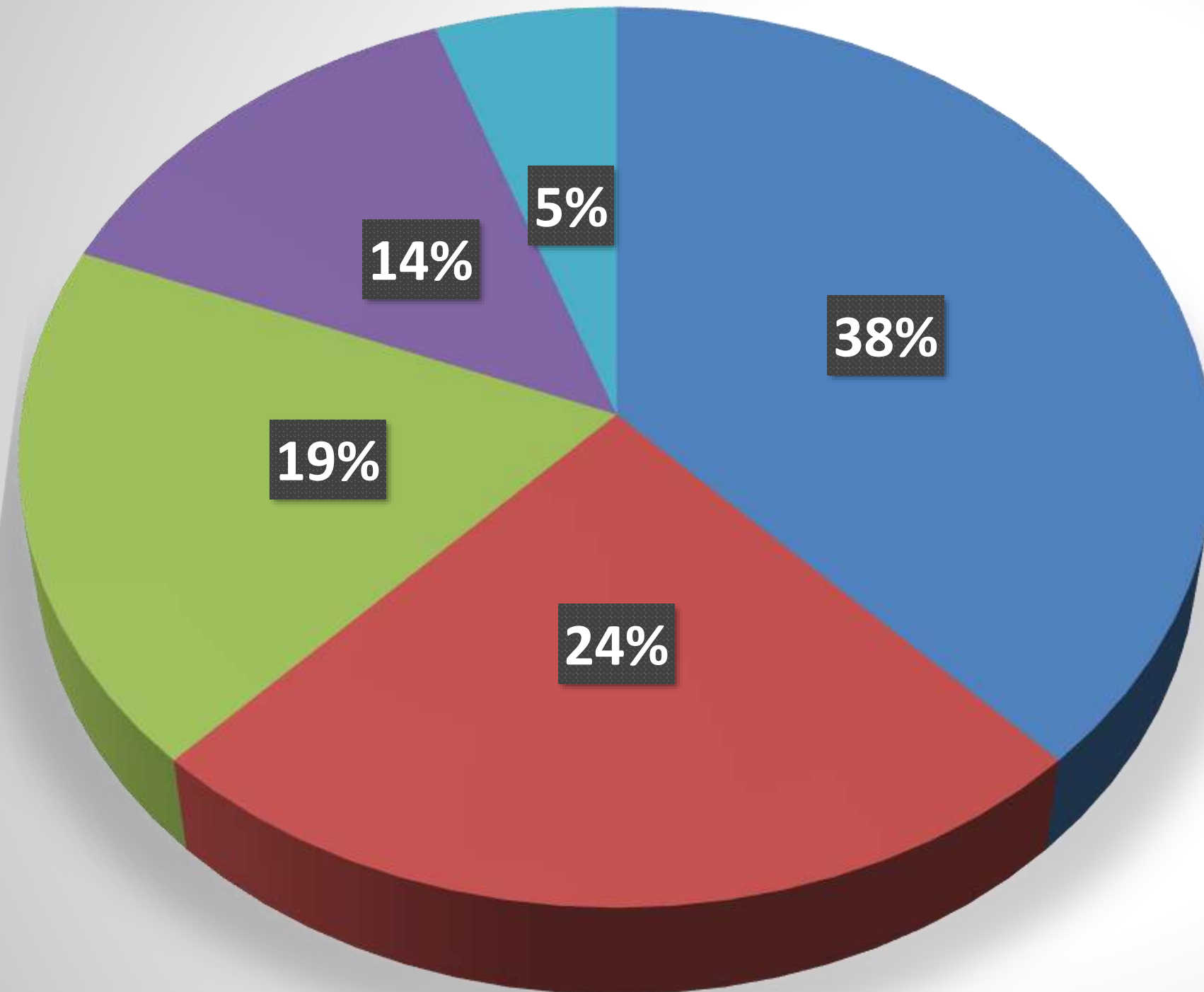


# UTILISATION ACTUELLE DES OUTILS DE L'IA

■ Etudiants ■ En activité professionnelle ■ TOTAL



## Type d'outils d'IA utilisés



- Chatbots / assistants conversationnels
- Moteurs de recherche juridique avancés
- Assistants de rédaction juridique
- Outils de gestion documentaire / synthèse automatique
- Autres (ex : IA image, Jimini, Claude-code)

# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table ronde n°2

## “Métamorphose des métiers du droit: quels défis?”

Modérateur: Madame Anabelle BRASSAT-LAPEYRIERE,  
magistrate conseillère à al cour d'appel



### 2- Métamorphoses de l'apprentissage du droit et de la formation initiale

**Gaël BONNEVAY** - Directrice de programme IA, secrétariat général du ministère de la Justice

**Mme Stéphanie MAUCLAIR**- Maître de conférence HDR en droit privé à l'université d'Orléans

# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table ronde n°2

## “Métamorphose des métiers du droit: quels défis?”

Modérateur: Madame Anabelle BRASSAT-LAPEYRIERE,  
magistrate conseillère à la cour d'appel

### 3- Métamorphoses pour les professionnels en activité

**M. Victor BREMOND-DOUELLOU** - Attaché de Justice

**M. Axel DURAND**- Greffier des services judiciaires

**Me Olivier HEGUIN DE GUERLE** - Avocat au barreau d'Orléans, référent IA

**M. Benoît VESIN**- Greffier en chef du tribunal administratif d'Orléans



# L'IA s'invite dans le prétoire

## *Enjeux de confiance et métamorphose des métiers*

### Table ronde n°3

## "IA et responsabilité: quels enjeux?"

Modérateur: Monsieur Jérôme BERTHET-FOUQUÉ, président du tribunal administratif d'Orléans



**Mme Marie HENAULT**- Docteure en physique, ingénieure de recherche à l'université d'Orléans

**M. Narendra JUSSIEN** - Sous préfet de Montargis

**Mme Konstantina KARANTZOU**- étudiante

**Me Antoine VOLLET**- Bâtonnier du barreau d'Orléans

**Échanges  
avec le  
public**

1

## Cinq structures représentées, cinq référentiels

Le paysage est désormais couvert. Chaque communauté professionnelle représentée au conseil de juridiction dispose d'un document de référence sur l'usage de l'intelligence artificielle.

<p>UNIVERSITÉ</p> <p><b>Université d'Orléans</b></p> <p>CHARTE D'ÉTABLISSEMENT</p> <p><b>Charte sur l'utilisation de l'intelligence artificielle</b></p> <p><i>Approuvée par le CA le 18 oct. 2024 · 9 pages</i></p>	<p>PRÉFECTURE</p> <p><b>Ministère de l'Intérieur</b></p> <p>CHARTE MINISTÉRIELLE</p> <p><b>Charte pour des usages éthiques de l'IA au ministère de l'Intérieur</b></p> <p><i>2025 · 15 pages</i></p>	<p>JURIDICTION ADMINISTRATIVE</p> <p><b>Tribunal administratif d'Orléans</b></p> <p>CHARTE DU CORPS</p> <p><b>Charte d'utilisation de l'IA au sein de la juridiction administrative</b></p> <p><i>Conseil d'État · 2025 · 13 pages</i></p>	<p>JURIDICTION JUDICIAIRE</p> <p><b>Cour d'appel d'Orléans</b></p> <p>GUIDE CONSULTATIF INTER-CORPS</p> <p><b>IA générative et vigilance déontologique (Conseil consultatif conjoint magistrats-avocats)</b></p> <p><i>2025 · 9 pages</i></p>	<p>BARREAU</p> <p><b>Barreau d'Orléans</b></p> <p>GUIDE ORDINAL NATIONAL</p> <p><b>La déontologie et l'intelligence artificielle</b></p> <p><i>Conseil National des Barreaux · AG du 13 mars 2026 · 27 pages</i></p>
--	--	--	---	--

### À RETENIR

Aucune structure n'arrive démunie devant cette table ronde. Le paysage normatif est désormais constitué — la question n'est plus d'écrire, mais de mettre en cohérence.

Malgré la diversité des professions et des contraintes, six principes structurent identiquement les cinq chartes. Ils dessinent le socle déontologique partagé sur lequel le dialogue inter-professionnel peut s'appuyer en toute confiance.

### Primauté de la décision humaine

L'IA assiste, jamais ne décide. Le jugement, l'acte, la décision restent irréductiblement humains.

### Vérification systématique

Toute information issue de l'IA — référence, fait, citation — doit être contrôlée avant usage. Sans exception.

### Protection des secrets

Aucune donnée couverte par un secret — professionnel, instruction, délibéré — ne peut être versée à un système d'IA externe.

### Vigilance face aux biais

Conscience des biais d'ancrage, de confirmation, d'apprentissage et de discrimination que les modèles reproduisent et amplifient.

### Transparence interne

L'usage de l'IA est documenté, communicable, traçable au sein des institutions et auprès des usagers.

### Responsabilité non délégable

Celui qui mobilise l'IA assume le contenu produit. Aucune défausse possible sur la machine.

### À RETENIR

Le socle existe déjà — il n'est pas à négocier mais à célébrer. C'est l'assise sur laquelle le débat peut s'élever vers les questions qui méritent vraiment discussion.

## 4 L'enjeu environnemental – un terrain d'engagement collectif

C'est probablement le sujet sur lequel un engagement partagé entre les cinq structures aurait le plus de sens. Toutes les chartes le mentionnent, aucune ne le rend pleinement opérationnel.

× 10

Consommation électrique d'une requête à un système d'IA grand public, comparée à une recherche web classique

*Agence internationale de l'énergie, Electricity 2024*

~ 500 mL

Eau consommée pour une session de 20 à 50 requêtes à un grand modèle (refroidissement des centres de données)

*Ren et al., Université de Californie Riverside, 2023*

> 90 %

Part de l'inférence – c'est-à-dire de l'usage quotidien – dans l'empreinte environnementale totale d'un grand modèle de langage

*Estimation académique, vs entraînement initial*

<b>Université</b>	« Usage raisonné » recommandé. Constat de l'impact croissant. Pas de déclinaison opérationnelle.	Déclaratif
<b>Préfecture</b>	Sobriété numérique de l'État. Modèles frugaux privilégiés. Mutualisation inter-administrations. Empreinte intégrée aux choix techniques.	Opérationnel
<b>TA</b>	Principe dédié. Référence chiffrée à l'AIE. Évaluation environnementale obligatoire pour tout SIA interne. Référentiel AFNOR sur l'IA frugale cité.	Opérationnel
<b>Cour d'appel</b>	Bonne pratique n° 6 : « usage raisonné et maîtrisé pour limiter l'empreinte environnementale ». Sans déclinaison concrète.	Déclaratif
<b>Barreau</b>	Sujet quasi-absent du corpus. Ni dans les principes essentiels, ni dans les recommandations opérationnelles.	Lacune

### À RETENIR

L'empreinte de l'IA tient au volume cumulé d'usage quotidien, non à l'événement de mise à disposition. Un engagement inter-structures sur la sobriété (sobriété du prompt, choix de modèles européens frugaux, question préalable d'utilité, mesure annuelle d'usage) serait sans doute le geste collectif le plus significatif que notre conseil pourrait porter.

# Conclusion



# L'IA s'invite dans le prétoire

## Enjeux de confiance et métamorphose des métiers

Merci à tous les intervenants



Barreau d'Orléans



Merci pour votre participation

